

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 13 MARS 1844.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT* fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la requête du sieur Jacques-François-Jules-Louis Fain.

MESSIEURS,

Par pétition en date du 12 décembre 1841, le sieur Fain, docteur en médecine à Huy, demande la naturalisation ordinaire.

Il expose et il résulte des pièces du dossier, qu'il est né à Lyon (France), le 25 vendémiaire an XIV; que ses parents vinrent s'établir à Liège, en 1812; qu'il a fait ses études à l'université de cette ville; qu'il y a concouru au tirage de la milice et qu'il habite aujourd'hui la ville de Huy où il est allié à une famille honorable par le mariage qu'il y a contracté.

Le pétitionnaire, qui, dès 1812, a suivi ses parents à Liège, compte donc trente-deux ans de résidence en Belgique; sa conduite est irréprochable et les autorités consultées appuient sa demande.

*Le rapporteur,*

**HENOT.**

*Le président,*

**J. MAERTENS.**